Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

intérieur en application des articles 107	et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
Numéro de l'aide	SA.61952 (2021/X)
État membre	Espagne
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	GALICIA Article 107(3)(c)
Organe octroyant l'aide	Axencia Galega das Industrias Culturais Cidade da Cultura de Galicia, Monte Gaiás, s/n 15707 Santiago de Compostela http://www.agadic.gal/
Titre de la mesure d'aide	CULT - Subvenciones a producciones y coproducciones audiovisuales de contenido cultural gallego
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	16.01.2021 - 16.06.2021
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Production de films cinématographiques; de vidéo et de programmes de télévision
Type de bénéficiaire	-
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 2.5 (millions)
Pour les garanties	-
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention/Bonification d'intérêts
Référence à la décision de la Commission	-
Si cofinancement par des fonds communautaires	
	1

Objectifs	Intensité maximale de	Suppléments pour
	l'aide en % ou	PME en %
	montant maximal de	
	l'aide en devise	
	nationale	
Régimes d'aides en faveur des œuvres audiovisuelles (art. 54)	75 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide https://www.xunta.gal/dog/Publicados/2021/20210115/AnuncioG1097-281220-0001\_es.pdf